MAJORITÉ DÉPARTEMENTALE

ÉLECTIONS DÉPARTEMENTALES 20 ET 27 JUIN 2021 CANTON DE GIVRY

Dominique LANOISELET

Sébastien **MARTIN**









REMPLAÇANT Sébastien RAGOT

Madame, Monsieur, Chers habitants du canton de Givry-Buxy,

Les 20 et 27 juin prochains, vous choisirez vos élus pour vous représenter au Département. Santé, protection de l'environnement, infrastructures routières, solidarités, collèges, agriculture, tourisme..., toutes ces compétences, si importantes dans votre vie quotidienne, sont exercées par le Conseil départemental.

C'est une équipe expérimentée qui se présente à vous, forte de six années d'action commune à votre service.

Ensemble, dès le 20 juin soyons utiles à notre canton de Givry-Buxy!

Dans ce moment si particulier que nous vivons, où il est plus que jamais essentiel de savoir actionner tous les leviers pour défendre les dossiers de notre canton, vous pourrez compter sur nous, **pour vous représenter avec responsabilité et engagement** au sein du Conseil départemental.





Dominique LANOISELET CANDIDATE Maire de Buxy Conseillère départementale du canton de Givry-Buxy



Sébastien MARTIN CANDIDAT Président du Grand Chalon Conseiller départemental du canton de Givry-Buxy



Christine
REBOURGEON
REMPLAÇANTE
Maire de Bissy-sur-Fley



Sébastien RAGOT REMPLAÇANT Maire de Givry

NOS ENGAGEMENTS

SANTÉ / Poursuivre le déploiement du Centre de Santé Départemental et soutenir les professionnels de santé de notre canton

AUTONOMIE / Favoriser le maintien à domicile de nos ainés, revaloriser le métier d'aides à domicile, étendre les projets d'habitat inclusif, notamment pour les personnes en situation de handicap

PLAN ENVIRONNEMENT 2020-2030 / A l'échelle du Département plantation de 600 000 arbres, réalisation de 15km de haies/an, création de 4 nouveaux espaces naturels sensibles

COLLÈGES / Maintien d'un haut niveau d'investissement pour équiper et moderniser les établissements dans le cadre du plan éco-collèges

TRÈS HAUT DÉBIT / Achever pour 2023 l'installation de la fibre optique dans tous les territoires

SÉCURITÉ / Poursuivre les plans d'investissement pour les pompiers / Subvention aux communes souhaitant se doter de la vidéoprotection

TOURISME / Conforter l'attractivité touristique de la Saône-et-Loire avec Route 71 / 167km de voies vertes supplémentaires

AGRICULTURE - VITICULTURE / Valoriser les filières locales et les circuits courts dans la restauration collective / Accompagner les professionnels dans l'adaptation au changement climatique / Soutenir notre viticulture

SPORT ET CULTURE / Création d'un service départemental pour accompagner les associations (recherche financement, aides juridiques etc) et soutien aux clubs sportifs et associations culturelles.

BUDGET / Ne pas augmenter les impôts tout en continuant à investir



Le mot d'André ACCARY

epuis 2015, avec la majorité départementale, nous avons toujours agi en respectant la même ligne de conduite : réaliser ce que nous promettons, n'oublier aucun territoire, faire preuve de bon sens et de pragmatisme dans nos décisions, tout en veillant à garder une gestion saine de nos finances départementales pour ne pas augmenter les impôts.

epuis 2015, avec la majorité départementale, nous avons toujours agi nombreux résultats pour la Saône-et-Loire. en respectant la même ligne de conduite : réaliser ce que nous que nous traversons, le Département aura de ns, n'oublier aucun territoire, faire cette méthode nous a permis d'obtenir de très nombreux résultats pour la Saône-et-Loire. Avec les crises sanitaire, économique, sociale que nous traversons, le Département aura de nombreux défis à relever dans les années à venir.

> Vous pouvez faire confiance à Dominique LANOISELET et Sébastien MARTIN pour y faire face et répondre à vos préoccupations du quotidien dans votre canton.

> > **André ACCARY**

Président du Département de Saône-et-Loire

LES 20 ET 27 JUIN, **VOTEZ ET FAITES VOTER Dominique LANOISELET et Sébastien MARTIN**

PROCURATION Pensez-y!

Avec la crise sanitaire, une personne peut être désormais porteuse de 2 procurations. RDV sur **maprocuration.gouv.fr** ou au commissariat, gendarmerie ou tribunal le plus proche de chez vous si vous êtes absent les 20 ou 27 juin prochains.